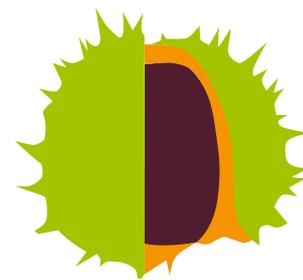


Le Chastang

Actu



N°02 • Printemps 2021

● ● ● sommaire

<i>Edito du maire</i>	1
<i>Carte Communale, Plan local d'urbanisme etc</i>	1
<i>Questionnaire aux habitants</i>	2
<i>Vie de la mairie, services associés et services sociaux</i>	2
<i>Voirie et Bâtiments</i>	3
<i>Fêtes et Cérémonies</i>	3
<i>Culture Jeunesse Sport</i>	4
<i>Environnement et Agriculture</i>	4
<i>Finances</i>	4
<i>Les associations</i>	5
<i>Communication</i>	6
<i>Portrait d'une jeune Chastandoune</i>	6
<i>Incrovables talents</i>	6
<i>Le bon coin du Chastang</i>	7
<i>Savoir vivre ensemble</i>	7
<i>Carnet 2020-2021</i>	8
<i>Le Chastang nous est conté</i>	8
<i>Recettes, trucs et astuces de nos grands-mères</i>	8

● ● ● édito du maire

De nouvelles dynamiques

Dans l'ambition de donner un sens à la commune et au commun, nous nous efforçons chaque jour d'avancer malgré les embûches.

La mayonnaise prend peu à peu, les traditions se réinventent.

Quel plaisir de voir de nouvelles dynamiques au sein de notre village.

Nos artisans dans les journaux, un jardin commun, des paysans qui s'installent...

Le Chastang, grâce à ses habitants et ses élus, se réinvente un avenir.

Florent Moussour

Carte Communale, Plan local d'urbanisme etc

La Carte Communale actuelle régissant les zones constructibles et les zones naturelles (agricoles et forestières) a été conçue en 2011.

Le bureau d'étude Villeneuve Bergeron a été sollicité afin d'accompagner la municipalité dans la mise en place de la Carte Communale ; nous étions précédemment régis par le droit commun.

Cette nouvelle répartition a eu pour effet de contracter les zones constructibles aux endroits les plus habités afin d'éviter des incohérences structurelles et de sauvegarder les zones forestières et agricoles.

La Préfecture a ainsi émis des restrictions en termes de paysage et de continuité des zones humides imposant des zonages qui peuvent paraître surprenants au premier abord.

Aussi, afin de développer une cohérence dans l'aménagement des zones constructibles, seuls 1500m² par terrain sont aujourd'hui disponibles pour l'installation des habitations.

De plus, les communes risquent de perdre la compétence de l'urbanisme au profit du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui confierait les zonages à Tulle Agglo, reléguant les conseils municipaux à de simples consultants.

Les règles d'urbanisme étant de plus en plus restrictives, notamment au niveau de l'imperméabilisation des sols, les perspectives actuelles seraient source de nouvelles pertes de zones constructibles et de nouvelles déceptions parmi les propriétaires.

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil Municipal, face au risque de dépenser des fonds inutilement et de manière contre-productive, préfère ne pas ouvrir cette boîte de Pandore.

Agenda

Fête de la musique le 21 juin

*Sous l'impulsion de Christine et Jean-Marie du Bal d'Antan et avec la participation de tout habitant ou Association qui voudront se prêter au jeu, la musique résonnera dans notre commune pour le plaisir de tous.
Entrée libre.*



Le Chastang Actu

Place de la fontaine - 19190 Le Chastang
Tél : 05 55 27 22 04
mairie.chastang@wanadoo.fr
<https://lechastang.fr>
<https://www.facebook.com/Le-Chastang-Actu-102759391485631/>
Responsable de la publication :
Florent Moussour
Communication : Catherine Fauret
chastangactu@gmail.com
Réalisation : Catherine Lhuissier

● ● ● accroche du trimestre

Questionnaire aux habitants

Ne pouvant pas nous réunir pour les raisons sanitaires en vigueur, il est très utile pour le Conseil Municipal, que la population réponde le plus possible à ses interrogations. En effet, il est important que les décisions qui seront prises reflètent au maximum vos besoins et envies.

A cet effet, il est possible que nous fassions un autre sondage en milieu d'année sur des thématiques plus précises.

Un grand merci donc, aux personnes qui ont répondu au questionnaire qui vous a été adressé avec "Le Chastang Actu" de décembre 2020 !

Les résultats font apparaître qu'une communication trimestrielle était nécessaire et qu'une grande majorité d'entre vous a envie de se retrouver autour d'activités conviviales. "Top cinq" des activités souhaitées : les randonnées de niveau moyen (avec ou sans

pique-nique), les activités manuelles, artistiques, le yoga, et les expositions.

Les commissions concernées, se réuniront dans les prochaines semaines afin d'organiser, avec l'aide des habitants du village, des activités qui soient en accord avec les normes sanitaires en vigueur. Nous vous tiendrons au courant par voie d'affichage.

Vous pourrez voir les résultats chiffrés en fin de journal.

● ● ● vie de la mairie, services associés et services sociaux



Une petite agence postale qui a tout d'une grande

Notre village a la chance d'avoir encore une agence postale. Si nous voulons la maintenir encore pendant de nombreuses années, il faut que sa fréquentation soit améliorée.

Avec notre postière, vous pourrez procéder aux opérations suivantes :

- acheter des timbres, des enveloppes Prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier ;
- déposer et retirer vos lettres et vos colis ;
- effectuer des opérations financières de dépannage (retrait d'espèces, transmission de versement d'espèces, demande d'émission ou paiement de mandat cash).

Rappel des horaires d'ouverture : lundi de 10h30 à 14h et les mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h30 à 12h.

Sa situation : au bout de la Salle des Fêtes.

Aspect financier pour la commune

L'équipe de Josette FARFAL avait, en 2017, négocié la présence de ce service. L'agence postale prenant en charge les frais de personnel et locatif en lieu et place de la commune.

Horaires de la mairie

Lundi et Jeudi : de 13h30 à 18h

Mardi et vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Samedi : de 9h à 12h

Des permanences à la mairie seront tenues par les membres du Bureau, le maire et ses adjointes, les mardis matins de 9h à 12h et les vendredis après-midis de 14h à 17h. En dehors de ces horaires, ils pourront vous recevoir en prenant rendez-vous avec la secrétaire de Mairie.

PASS "Permanence d'Accès aux Soins et Santé"

Suite à leur demande, nous avons reçu en début d'année, l'infirmière et l'assistant social de la PASS afin de découvrir leur périmètre d'action.

La PASS peut intervenir pour toute personne sans couverture sociale, en situation de détresse ou de précarité, avec ou sans domicile.

Le service social est situé au centre Hospitalier de Tulle.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tél: 05 55 29 86 95.

L'assistant social est disponible au 05 55 29 86 24 pour vous aider à organiser les soins et à faire reconnaître vos droits.

Les permanences avec l'infirmière sont assurées sur RDV au 05 55 29 86 23.

Une documentation plus précise est disponible à la Mairie.

Ateliers de Prévention Santé Directement chez vous :

L'instance de Coordination de l'Autonomie de Tulle Campagne Sud, met en place des ateliers de prévention santé en classes virtuelles, en lien avec l'ASEPT Limousin. L'objectif de ces programmes vise à obtenir des conseils utiles au quotidien, et de partager des moments d'échange et de convivialité avec les personnes ayant les mêmes préoccupations. Toute personne intéressée, de plus de 55 ans, est invitée à se rapprocher de l'ASEPT du Limousin au 05 55 49 85 57 afin de s'inscrire. Ces ateliers sont proposés à titre gracieux. Exemples d'ateliers : vitalité, mémoire, nutrition, équilibre cap bien-être, préservons-nous, sommeil, sentez-vous bien au volant, habitat.

● ● ● voirie et bâtiments

Une Commission Voiries et Bâtiments

Constitution de la Commission Voirie et Bâtiments sous la présidence de Florent MOUSSOUR :

Champ d'action : entretien des bâtiments, location des immeubles, terrains communaux, éclairage public, détermination des budgets, gestion de la sécurité routière.

Participants : Cyril RIGOUX (vice-président), Audrey AURAY, Raymond BROUSSE, Didier RONIN.



Signalisation autoroutière

Des contrôles routiers ont été faits sur la période du 22 au 28 janvier sur la RP94 par le Service d'Appui Technique de la Direction des routes du Conseil Départemental de la Corrèze.

Cette analyse a différencié les véhicules légers et les poids lourds afin de déterminer une vitesse appelée V85 où roulent 85% des usagers.

Résultat : la vitesse V85 indique un dépassement moyen de 9 km/h pour les véhicules légers (le nombre de poids lourds est anecdotique). Les 15% de véhicules roulant au-delà de 59 km/h ont pour la très grande majorité des vitesses inférieures à 70km/h.

En conclusion, l'analyse du Service d'Appui Technique de la Direction des routes ne fait pas apparaître de très grandes vitesses, mais uniquement un "ressenti de vitesse"...

Cette sensation serait accentuée par un manque de visibilité au débouché des habitations et lorsque des piétons sont en bord de route.

Notre équipe va continuer à travailler afin de trouver des solutions sur la sécurisation du village.

A suivre dans notre prochain numéro.

Pose des panneaux d'adressage

L'entreprise BEAUSSIERE, surchargée de travail en ce début d'année, a confié à l'entreprise CBR de Beynat la pose des panneaux indicatifs des rues. Dans la mesure du possible, ceux-ci ont été installés sur des supports existants ou bien sur de nouveaux poteaux métalliques.

Travaux divers de voirie

Nous nous sommes regroupés avec les mairies de Sainte-Fortunade et de Cornil afin de louer du matériel de voirie (mini-pelle et mini-pelle à godet de curage) pour curer les fossés des routes ou chemins le nécessitant.

Coût de l'opération : environ 2000€ par commune.

Amélioration énergétique de l'habitat communal

Concerne les 2 appartements en location.

Dernières actions :

- Evaluation Énergétique en vue de l'amélioration de l'habitat faite le 20/12/2020.

- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis avant réalisation de travaux fait le 19/01/2021.

- Les entreprises pourront postuler sur le site d'appel d'offre du Département.



● ● ● fêtes et cérémonies

Constitution de la Commission Fêtes et Cérémonies sous la présidence de Florent MOUSSOUR :

Champ d'action : Organisation du repas des aînés, repas ou fêtes du village.

Cérémonies des 8 mai, 11 novembre etc.

Fête de la musique, marché de village, vie sociale, état des lieux de la salle polyvalente et associations communales.

Participants : Didier RONIN (vice-président), Christiane VAUR, Gisèle LAFONT, Helena LENEUTRE, Catherine FAURET, Laura FAIVRE, Martine TAVET.

Evènement exceptionnel !

Le Père Noël a envoyé un message à la mairie !

Chers enfants,

Vous avez été nombreux à déposer dans ma boîte aux lettres du Chastang, votre liste de cadeaux pour Noël.

Je vous remercie pour les très jolis dessins que vous m'avez faits, je les ai tous affichés dans mon atelier de production.

Mes fidèles lutins, qui vous ont répondu et ont enregistré vos commandes, ont eu encore beaucoup de travail cette année. Ils méritent maintenant de se reposer !

J'espère recevoir plein de lettres pour Noël prochain.

En attendant, je compte sur vous pour bien écouter vos parents et être très sages à l'école.

Je vous embrasse très fort et vous remercie encore !

Père Noël



● ● ● culture jeunesse et sport

Constitution de la Commission Culture Jeunesse et Sport sous la présidence de Florent MOUSSOUR :

Champ d'action : développement du sport et de la culture en général, mise en place d'évènements.

Participants : Audrey AURAY (vice-présidente), Christiane VAUR, Gisèle LAFONT, Catherine FAURET, Laura FAIVRE, Raymond BROUSSE.

“ S'évader ”

300 nouveaux ouvrages (prêt de la Bibliothèque Départementale) sont venus enrichir notre bibliothèque communale.

Pour tous les âges, tous les genres, tous les goûts, toutes les façons de lire...

Des romans d'aventure, d'amour, de science-fiction, des polars, des biographies...

Un passionnant rayon documentaire, art, poésie, humour, nature, cuisine, philosophie...

De la littérature régionale, nationale, internationale...

Une porte ouverte sur un monde enchanté et n'oubliez pas qu'un lecteur vit mille vies...

Heures d'ouverture de la bibliothèque : heures de présence du personnel de La Poste et chaque mercredi de 15h à 17h avec la participation des bénévoles qui gèrent la bibliothèque.



Aire de jeux pour les enfants

Malgré notre envie de créer un lieu d'échange et de distraction pour les enfants du village et leurs parents, nous sommes, pour l'instant, obligés de mettre de côté ce projet car les devis proposés (plus de 25000€) sont trop onéreux pour notre capacité de financement.

● ● ● environnement et agriculture

Constitution de la Commission Environnement et Agriculture sous la présidence de Florent MOUSSOUR :

Champ d'action : agriculture, forêts et cours d'eau situés sur la commune (privé ou domaine public), mise en place d'un développement concerté.

Participants : Cyril RIGOUX (vice-président), Helena LENEUTRE, Martine TAVET, Catherine FAURET.



Pixabay

Comment engager la guerre contre les frelons asiatiques

Recette pour piéger les frelons asiatiques :

Afin de prévenir la création d'un nid de frelons, il faut neutraliser la reine à sa sortie d'hibernation, avant qu'elle ne pondre sa colonie. La période pour cette destruction s'étend de fin février à début mai. Mais les pièges peuvent être maintenus jusqu'au mois d'octobre si l'on veut diminuer la présence de ces nuisibles.

Pour 2 bouteilles, dans un récipient, mélanger :

- 25 cl de bière brune
- 25 cl de vin blanc
- 25 cl de sirop de grenadine ou de fruits rouges

Mettre le mélange dans les 2 bouteilles en plastique qu'il faudra percer à deux endroits pour laisser entrer le ou les frelons (1cm de diamètre). Suspendez-les à un arbre. Pensez à les changer régulièrement.

● ● ● finances

Constitution de la Commission Finances sous la présidence de Florent MOUSSOUR :

Champ d'action : surveillance, suivi des opérations financières et préparation du budget.

Participants : Audrey AURAY (vice-président), Catherine FAURET, Christiane VAUR, Gisèle LAFONT.

Charges prévues pour 2021 :

- Amélioration de la qualité énergétique des deux appartements locatifs que la commune possède Rue du Commerce. Le montant des travaux s'élève à 70 800€ TTC avec une prise en charge de 17 500€ dans le cadre du plan de relance gouvernemental (autres subventions à venir).
- Réhabilitation de l'ancienne école pour 170 400€ TTC (une demande de subvention est en cours).
- Réhabilitation du logement au-dessus de l'école pour 92 400€ hors subvention (projet à confirmer ou à reporter).

- Prise en charge d'une partie des travaux de dissimulation du réseau de télécommunication et d'éclairage Route du Garde champêtre pour 34 083€.
 - Réhabilitation des fossés, en partenariat avec la ville de Sainte-Fortunade, pour 2 000€.
- La Commission Finances s'est réunie le 27 mars et le 1^{er} avril, afin de finaliser le budget pour qu'il soit présenté au Conseil municipal. Un état du budget sera communiqué dans "Le Chastang Actu" prochain.

Intervention de l'association S.E.L de terre

Lors de cette rencontre, (le 23 janvier dans la Salle des Fêtes), après la présentation d'un court-métrage, les participants ont pu échanger des graines afin d'être prêts pour jardiner aux beaux jours. Certains ont même apporté un bocal de terre de leur jardin pour échanger leur "inoculum".

L'association S.E.L de terre a organisé, de janvier à février, avec l'aide des communes, plus d'une douzaine de réunions en Corrèze dans le but de faire découvrir le patrimoine végétal cultivé et d'apprendre à le conserver.

L'objectif de cette association est de faire réseau pour ne pas reproduire toutes les graines dans le même jardin et répertorier les arbres et les plantes anciennes ou endémiques.

Vous pouvez la découvrir plus amplement sur <https://seldeterre.communityforge.net/>



Pixabay



Libre Comme Une... l'aventure continue

En début d'année, nous avons lancé la première commande de produits vrac en bio. Nous avons réussi à réunir une quinzaine de commandes. Cette initiative est une première étape vers l'épicerie que nous souhaitons mettre en place dans l'ancienne école du Chastang.

Nous renouvelerons une prochaine commande début mai, n'hésitez pas à vous faire connaître pour recevoir le bon de commande.

Le Printemps du Chastang

En attendant les travaux qui auront lieu dans l'école, l'association a décidé de se focaliser sur le jardin. Les samedi 20 et dimanche 21 mars dernier, nous avons réalisé un chantier participatif pour la création d'un jardin partagé en permaculture. Merci à tous pour votre aide et vos encouragements. D'autres ateliers auront lieu pour poursuivre l'aménagement de ce lieu.

L'équipe Libre Comme Une

Association de la Chasse

La saison de chasse 2020-2021 est terminée.

La composition de notre Bureau :

Président : Denis Charbonnel

Vice-Président : Gregory Rabotteau

Trésorier : Romain Maisonneuve

Secrétaire : Patrick Rathonie

Quelques chiffres :

30 chasseurs (dont 8 extérieurs) se partagent 690 hectares, soit 23,79 hectares par personne, soit 3% de la superficie totale.

Notre effectif est stable (30 chasseurs) : si vous souhaitez rejoindre notre équipe merci de bien vouloir prendre contact auprès de notre Président D. Charbonnel au 06 33 13 09 16.

Le contingent Sanglier a été présent sur notre secteur tout au long de la saison passée.

Nous avons eu la chance, grâce à l'habileté de nos chasseurs, de prélever neuf sangliers sur notre territoire.

Nous avons été attributaires de 14 Bracelets Chevreuils pour la saison 2020-2021.

Notre action de chasse sur le renard est très concluante ; grâce à l'action de certains chasseurs, le tir d'été a été renouvelé cette année ; des battues sont menées tout au long de la saison de chasse.

Le COVID 19 a pénalisé l'ensemble des chasseurs de petits gibiers pendant une période relativement longue. Vivement la saison prochaine pour oublier ces moments difficiles.

P. Rathonie, Secrétaire



Pixabay

Presse locale

Nous avons maintenant deux correspondants auprès des journaux régionaux.

Correspondante à La Montagne (LM) : Dominique BUREAU.

Nouveau correspondant à La Vie Corrézienne (LVC) : Frédéric FAURET.

Publications :

27/11/2020 - *La commune rend hommage à ses morts pour la France* (LVC)

18/12/2020 - *Un arbre de la laïcité planté sur la commune* (LVC)

25/12/2020 - *La commune prête pour fêter Noël* (LVC)

29/12/2020 - *Arbre de la paix et débat sur la laïcité* (LM)

01/01/2021 - *Les élus distribuent des colis aux aînés* (LVC)

29/01/2021 - *Echange de graines et de savoir-faire* (LVC)

19/02/2021 - *La commune a terminé son adressage* (LVC)

05/03/2021 - *L'association de pêche fait le point* (LVC)

25/03/2021 - *Un chantier participatif pour créer un jardin partagé* (LVC)

01/04/2021 - *La Tiny house au Chastang* (LVC)

Ces articles sont disponibles à la Mairie.

● ● ● portrait d'une jeune Chastandoune

Estelle Maurelet, 16 ans



Estelle est une jeune fille déterminée, qui malgré son jeune âge, sait déjà ce qu'elle veut faire plus tard.

En effet, elle souhaite se destiner à des métiers en relation avec le bien-être et acquérir le "Certificat de Qualification Professionnelle SPA".

Après avoir suivi son cursus primaire dans notre école du Chastang jusqu'en 2015, elle obtient son Brevet des écoles avec mention AB au collège de Beynat et intègre le Lycée Danton à Brive pour une seconde générale.

Actuellement au lycée Silva-Terrade à Brive, elle passe directement en 1^{ère} BAC-Pro "Esthéticienne, Cosmetics, Parfumerie" grâce à ses bons résultats scolaires.

Comme tous les jeunes habitants des villages de province, Estelle doit sacrifier de son temps de repos dans les transports car les journées sont longues (départ 6h30 et retour 19h).

Nous lui souhaitons de réussir son projet professionnel et espérons que nous pourrions profiter un peu de sa formation.

Bonne continuation Estelle !



© Antony Conizio

Antony Conizio, la tête dans les étoiles mais les pieds sur terre

Pour mes 30 ans, on m'a offert un livre sur les constellations. Suite à ma 1^{ère} nuit d'observation, je me suis demandé s'il était possible de les prendre en photos. Après quelques recherches j'ai découvert le mot "astrophotographie" (grâce au livre "L'Astrophotographie" de Thierry Legault).

J'ai commencé avec un simple appareil numérique posé sur un trépied de maçon. Malgré des photos floues et un peu ratées, j'étais fasciné par ce spectacle et curieux de ce que j'allais découvrir par la suite.

Le Noël suivant, je me suis offert le matériel nécessaire à la pratique de cet "art".

Depuis, je prends plaisir à découvrir notre galaxie et notre univers, à rencontrer des *Astra'm* (astronome amateur) de toute la France et plus encore, et de participer à des rassemblements (quand ils ne sont pas annulés pour cause de covid).

Au nom des observateurs des étoiles, je tiens à remercier la commune du Chastang pour la coupure de l'éclairage du village la nuit, ce qui nous permet de conserver un ciel étoilé et de respecter la faune nocturne. Merci beaucoup !

Si, les nuits claires et sans lune, vous voyez une petite lumière rouge dans le village, c'est moi qui prends des photos. Si le cœur vous en dit, rejoignez-moi et je vous ouvrirais la porte des étoiles.

● ● ● le bon coin du Chastang

Commande groupée pour pose de goudron

Au départ, une vingtaine de foyers ont pris contact avec la mairie afin de mutualiser des travaux de goudronnage. Après passages individualisés des entreprises et devis établis, 10 habitants ont décidés de mener à bien leur projet. Les travaux doivent commencer courant août. Merci à Didier Ronin pour son implication sur cette action.

Opticien à domicile

L'entreprise Optical Center, se propose d'organiser des journées de dépistages visuels et auditifs gratuits à votre domicile ou sur la place de la mairie. Ces événements permettent aux habitants de bénéficier de tous les avantages et services d'Optical Center sans se déplacer. Vous pouvez les contacter au 06 49 53 67 46 et de la documentation est disponible à la mairie.



**Vous avez une communication à faire ?
Prenez contact avec la mairie et nous ferons
une parution dans le prochain trimestriel :
mairie.chastang@wanadoo.fr**

● ● ● savoir vivre ensemble

Gestion des ordures ménagères

Ces derniers temps, des personnes du Chastang ou d'ailleurs ont mis dans les poubelles ménagères des produits qui sont destinés à la déchèterie. Nous vous rappelons les quelques règles d'usage qu'il est bon de respecter.



On entend par ordures ménagères résiduelles : les restes de repas, les emballages non recyclables (pots de yaourts, barquettes plastiques,...), les déchets divers en plastiques de petits formats, les produits d'hygiène (couches, mouchoirs en papier,...) les ampoules cassées.

Sont à apporter à la déchèterie : les cartons d'emballage de grand format, les gravats, plâtres, terre,..., les déchets verts (tonte de pelouse, branchage...).

Les déchets dangereux pots de peinture, huile de vidange, acides,...) les batteries, piles, cartouches d'encre ; les déchets électriques (téléphone, cafetière, micro-onde...).

Sur le territoire de Tulle Agglo, se trouvent 6 déchetteries. Les 2 plus proches :

- Zone Industrielle de Mulatet à Tulle - Tél : 05 55 20 36 85 ;
- La Coutausse à Naves - Tél : 05 55 27 86 74.

Et une plateforme de compostage :

- à Saint-Mexant - Tél : 05 55 29 48 93.



Pollution par les masques



Si cette année les champignons n'ont pas été au rendez-vous dans nos sous-bois, nous avons vu pousser des OTBI (Objets Terrestres Bien Identifiés) que sont les masques chirurgicaux !

Ces masques à usage unique, sont conçus en polypropylène, un matériau plastique, qui n'est pas biodégradable (en plus d'être issu de la ressource non renouvelable qu'est le pétrole). De fait, sa présence dans la nature relève très clairement d'une pollution, toutes les études le disent : ces objets mettront **450 à 500 ans** pour se dégrader.

Pensez à les jeter dans vos poubelles ménagères.

● ● ● carnet 2020-2021

Décès :

- Pierre Salesse, le 11 janvier 2021 à Tulle.

Naissances :

- Léna Victoire Boudre, le 4 décembre 2020 ;
- Luna Dupré de Sessart , le 20 février 2021.

● ● ● le chastang nous est conté

Les lieux-dits du Chastang

Source : le livre de Yves Lavalade "Noms de lieux du pays de Tulle est et sud" - Éditions de l'Esperluette

La Cabane "la sa'bana"

Du latin capanna, hutte de vigneron. Ce genre d'habitation temporaire, au départ, a pu définir un abri de feuillardier, d'ermite, voire de logis réservés aux lépreux ou aux pestiférés, à l'écart des bourgs.

Chapoux "chape"

N'ayant aucune raison de douter de nom officiel, nous y voyons le nom de famille occitan "chapon" : sobriquet pour quelqu'un de poltron. La finale a été limée par l'usage.

La Grave "la grava"

Cailloutis, gravier, sable, grève ; en latin médiéval "grava" veut dire plage de sable, espace sablonneux. Proximité du Coiroux !

Les Grenailles "las granalhas"

Ce sont de bonnes terres où l'on peut cultiver ces céréales (seigle, froment). Collectif dérivé du latin granum, graine, pépin.

Le Mas "lo mas"

Le mas, qui n'est pas provençal, est issu du latin mansus (ferme, bâtiments d'exploitation agricole ; puis manse féodal puis hameau). C'est la base de multiples créations, en passant par le patronyme des propriétaires (ex : Mazel, Mazet, Mazier etc).

A suivre au prochain numéro...



Un jeune chat, roux, très joli mais un peu farouche est arrivé aux Grenailles il y a quelques semaines. Si vous le cherchez ou si vous le connaissez, appelez au 06 64 43 69 09 (Gourvenec/Lhuissier).



© Antony Conizio

Recettes, trucs et astuces de nos grands-mères

Le potage aux fanes de navets et de radis à la marjolaine

Pour 4 personnes

Les fanes bien vertes de 2 bottes de radis
Les fanes bien vertes d'1 botte de jeunes navets ou de carottes
350 gr de pommes de terre
1 gros oignon
50 gr de beurre
2 dl d'eau
Sel, poivre du moulin
3 cuillerées à soupe de crème fraîche
1 bouquet de marjolaine (ou à défaut d'origan)

Préparation :

Lavez bien les fanes pour les débarrasser complètement du sable.
Epluchez et coupez les pommes de terre en petits morceaux. Hachez l'oignon.
Faites chauffer le beurre dans une marmite. Jetez-y les fanes et laissez-les fondre doucement.
Ajoutez l'oignon et la pommes de terre, l'eau, le sel et le poivre.
Laissez mijoter 30 mn. Passez ensuite le tout au moulin à légumes (ou au mixer).
Ajoutez la crème fraîche. Parsemez de feuilles de marjolaine.
Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter du jambon de pays coupés en petits dés.
Servez bien chaud.

Produit blanchissant pour le linge jauni

Ingrédients :

4 oignons, 1 dl de vinaigre, 100 gr de cendre de bois, 25 gr de savon blanc râpé

Ustensiles :

1 faitout, 1 bassine

Préparation :

Hachez les oignons et pressez-les pour en extraire le suc. Mélangez bien tous les ingrédients dans le faitout et portez à ébullition.
Appliquez le produit sur les tâches ou bien faites-y tremper le linge et laissez reposer pendant 12 heures.
Rincez le linge et lavez-le.

Nettoyant pour le cuivre

Ingrédients :

15 gr de blanc d'Espagne (ou de blanc de Meudon), 5 gr de cristaux de soude, 40 cl d'alcool, 125 cl d'eau

Ustensiles :

1 récipient, 1 cuillère en bois, 1 pinceau, 1 chiffon ou une brosse souple

Préparation :

Mettez tous les ingrédients dans le récipient et mélangez avec la cuillère en bois de façon à obtenir une pâte. Appliquez celle-ci avec un pinceau sur l'objet à nettoyer et laissez agir pendant quelques secondes.
Frottez avec un chiffon ou une brosse souple.
Évitez de déposer du produit dans les rainures à cause de sa couleur blanchâtre. Si cela arrivait, utilisez du jus de citron pour désincruster les dépôts et effacer les traces.

Contactez-nous !



Le Chastang **Actu**

Place de la fontaine - 19190 Le Chastang
Tél : 05 55 27 22 04 - mairie.chastang@wanadoo.fr
<https://lechastang.fr>
<https://www.facebook.com/Le-Chastang-Actu-102759391485631/>
Responsable de la publication : Florent Moussour
Communication : Catherine Fauret - chastangactu@gmail.com
Réalisation : Catherine Lhuissier



L'intégralité du journal est disponible sur notre site : <https://lechastang.fr>